

## LA MUSIQUE LITURGIQUE EN AFRIQUE DU NORD

La première manifestation de la musique liturgique dans les pays musulmans est la psalmodie du Coran ( livre sacré ) qui est une improvisation de chants non rythmés, dans plusieurs genres de modes usités dans la musique de chacun des pays musulmans.

A ce propos, on raconte que le Sultan Turc Selim III, compositeur de son temps, avait consacré un mode spécial pour la psalmodie du Coran, dans les pays qui étaient sous son autorité ; ce mode était le Tchargah qui correspond à la gamme Occidentale de Fa Majeur.

Il avait interdit la composition musicale sur ce mode :

Ce qui explique la rareté d'exemples, de ce mode, dans le patrimoine musical oriental.

D'autre part, nous trouvons plusieurs exemples du mode Mezmoum qui correspond au Tchargah dans le patrimoine musical de l'Afrique du Nord, et qui est d'origine Andalouse. Ces deux influences ont donné lieu à une superstition à savoir celle de ne pas jouer toute la Noubâ (1) dans le mode Mezmoum, car cela pourrait provoquer une séparation ou la mort d'un membre de la famille.

A Tunis par exemple l'Harmonie de la garde royale n'était autorisée à jouer la Noubâ du mode Mezmoum que le jour de la mort du " Bey " qui était le Roi de Tunisie.

Une tradition nouvelle naquit pendant ce siècle, en Egypte, et par la suite, dans quelques pays arabes du proche Orient, par l'intermédiaire de l'Ecole de la Mosquée "EL AZHAR" du Caire ; elle consiste à terminer la psalmodie dans le mode Bayati Oriental, comme en Afrique du Nord sous le nom de "Hssine" et dont l'échelle musicale est formée de deux tétracordes égaux ; chacun d'eux se compose de  $\frac{3}{4}$  de ton +  $\frac{3}{4}$  de ton et un ton. Dans l'échelle descendante le deuxième tétracorde devient mineur soit : 1 ton,  $\frac{1}{2}$  ton diatonique et 1 ton, la note tonale de ce mode et ré.

En Tunisie c'est en mode "Maya" dont la tonique est do, que se termine la psalmodie du Coran ; l'échelle de ce mode se compose d'un tétracorde de 1 ton,  $\frac{3}{4}$  de ton et  $\frac{3}{4}$  de ton et d'un pentacorde majeur en fa.

.../...

---

(1) Suites de chants et de morceaux instrumentaux d'origine Andalouse.

Toutefois, il existe un genre de Psalmodie en Chorale (1) qu'on trouve dans la plupart des religions.

Le deuxième genre de musique liturgique est la Psalmodie de la vie du Prophète Mohamed, dont les paroles sont chantées dans tous les pays musulmans, différemment et dans plusieurs langues. Cette histoire est divisée en phrases psalmodiées, intercalées d'un chant choral qui se répète, soit dans le même mode ( qui est le Bayati en Egypte ) soit dans de modes différents ; d'autre part il est d'usage de sortir du cadre de la psalmodie pour exécuter quelques chants rythmés exécutés par une chorale.

A la fête du Moulded, le jour de l'anniversaire du Prophète, MOHAMED, il est de coutume de chanter la "HAMZIA" et la "BOURDA", deux poèmes du Cheïkh Boussiri du XIIème siècle traitant de l'amour du Prophète de sa grandeur et de la profondeur de ses idées pour la paix et la Justice.

Dans ces poèmes, la musique suit le rythme de la métrique des vers, dans la Hamzia le rythme est de 18/8 :  
et dans la Bourda il est de : 18/8 :

---

(1) Un exemple est enregistré dans le disque élaboré avec le Conseil International de la Musique.

Le troisième élément du chant liturgique dans les pays musulmans est " l'Edhène " qui est l'appel à la prière du haut des minarets. Dans le rite " Malékite " originaire de la médine, ce n'est qu'une psalmodie tandis que dans le rite " Hanéfite " de Bagdad, l'annonce à la prière est une mélodie. En Orient, la mélodie est habituellement improvisée dans le mode " Ispahain " Iranien qui correspond au deuxième tétracorde du mineur Harmonique, avec la spécialité d'achever toutes les phrases, par la note la plus aiguë que peut produire une voix. En Afrique du Nord la mélodie n'est pas dans un mode déterminé.

La Tunisie étant entourée au Nord et à l'Est par la mer Méditerranée a constitué toujours, une voie de passage pour le courant Culturel entre l'Orient et l'Occident de la civilisation arabe. Cela lui a permis d'avoir des contacts avec plusieurs confréries dont la plupart ne manquait pas de caractères politiques.

Je vais vous en citer les plus importantes avec des exemples musicaux et dans la mesure du possible, avec une description des membres de la Chora ou du chanteur pendant l'Exécution.

L'une des plus anciennes confréries du mode arabe est la " KADRIA " qui remonte à Sidi Abdelkader El Jaïlani ( 1097 - 1165 ) de Bagdad. Cette confrérie est répandue dans le monde musulman. Elle est connue particulièrement dans chacun des villages tunisiens. Sa caractéristique musicale, est de chanter la " BOURDA " sus indiquée, exécutée par une chorale d'hommes placés sur deux lignes parallèles.

La deuxième confrérie connue aussi dans tout le monde musulman, est celle de la " ECH - CHADHOULYA " qui remonte à Sidi Bel Hassen Ech - Chadho ( 1196 - 1230 ) dont le siège réside sur une colline à l'entrée de Tunis. Les croyants s'y produisent dans la soirée du Vendredi et la matinée du Samedi. En été c'est l'endroit d'un festival de chants religieux, qui se répète tous les Jeudis pendant quatorze semaines. On entend, notamment, dans ce festival, la psalmodie du coran, puis celle " d'El Nezbe " ( prière de Sidi Belhassen ). Vient ensuite le tour des " Houchidines " qui sont au nombre de quatre improvisant à tour de rôle, des poèmes invoquant Dieu et le Prophète Mohamed; vers minuit ils reviennent chanter la " Marzoukia " chant non rythmé dans le mode Dhil composé de deux tétracordes de 1 ton  $3/4$  et  $3/4$  de ton.

Enfin la nuit s'achève par le " Dhekr " qui représente une danse formée d'un groupe de croyants placés sur deux lignes parallèles dans l'obscurité absolue et invoquant le nom de Dieu : " ALLAH " sur un rythme de 3/4 composé d'un intervalle d'une quarte juste.

A l'entrée du port de Tunis à " La Goulette ", nous apercevons une colline dans une presqu'île parsemée de maisons blanches aux portes et fenêtres peintes en bleu et où s'élève un phare : c'est l'endroit préféré des peintres Tunisiens et étrangers ; Il a pris pour nom celui d'un " Marabout " : " Sidi Bou Saïd El Béji " ( 1156 - 1230 ) surnommé par le peuple " l'Amiral des Mers ". Une confrérie s'était groupée dans son mansolée et avait créé plusieurs cantiques exécutés par une chorale de femmes accompagnées par des instruments de percussion tels que: le Bendir, la Darbouka, le Daf et le Tar, ou par une chorale d'hommes accompagnés par El Mezoued, la Cornemuse et le Bendir.

Le plus proche voisin de Sidi Bou Saïd El Béji est le Marabout de Sidi Dhrif du XIV<sup>e</sup> siècle: Il était à la fois, poète et compositeur ; et avait participé à l'élaboration de la musique classique Tunisienne et à la mise au point de la musique emmenée par les réfugiés arabes, chassés de l'Andalousie.

Il existe en Afrique du Nord, des relations étroites dans tous les domaines. Dans la musique religieuse il y a plusieurs écoles qui se ressemblent ; je peux citer comme exemple celle de la SOULAMYA qui remonte à Sidi Abdessalam Lasmar ( le brun ) ( 1475 - 1573 ) de la ville de Zleïten en Libye et de l'Arroussya qui remonte à Sidi Ben Arous du XV<sup>e</sup> siècle à Tunis.

La phrase musicale est accompagnée par un instrument de percussion: le Bendir et exécutée par une chorale d'Hommes placés en rond et faisant des pas lents, au rythme de la mélodie. Cette mélodie est à priori composée, mais on permet aux solistes d'improviser, en changeant le mode.

Des confréries marocaines sont également répandues en Tunisie à savoir notamment La ISSAOUIA; elle remonte à Sidi M'Hamed Ben Issa ( 1477 - 1536 ) ; et se produisait dans la plupart des marabouts de toute l'Afrique du Nord. La cérémonie est dévisée en deux parties ; la première est repré-

sentée par des chants et des danses ; la deuxième est basée sur des jeux.

L'ensemble vocal est assis sur des tapis ou des nattes chantant des " NOUBAS ", ( suites de musique et de chants d'origine Andalouse ) pendant que les danseurs, alignés parallèlement au chœur, invoquent le nom de Dieu, exécutant des pas au rythme de la mélodie. Quand le chant atteint son paroxysme dans le rythme " KHAMARI " reconnu pour sa vivacité, les danseurs en extase, se comportent en animaux. Ainsi les uns se mettant dans la peau des autruches avalent des clous long d'une dizaine de centimètres, les autres dans celle des chameaux se permettent de manger les feuilles de figues de barbarie... Enfin c'est le tour du " ACOCHA " jouant le rôle d'un lion attaché aux membres et mêmes au cou par de grosses chaînes ; il représente la vedette du Gala et exécute une danse très endiablée effrayant les spectateurs.

Cette confrérie, avec celle d'EL - AZOUZIA ( qui remonte à Sidi Ali Azouz , originaire du Maroc du XVII<sup>e</sup> siècle.) est la base de la transmission par voix orale, du patrimoine musical Nord Africain, d'origine Andalouse.

Une autre confrérie d'origine marocaine, celle de la Tijania qui remonte à Sidi Ahmed Et-Tijani ( 1737 - 1814 ), est répandue dans toute l'Afrique du Nord.

Le chant a un caractère saharien basé sur l'échelle pentatonique. Grâce à cette confrérie, la musique saharienne s'était introduite dans la vie des citadins.

Cette confrérie fut répandue dans toute la Tunisie et surtout dans le milieu intellectuel par l'intermédiaire du savant et poète Sidi Brahim Ryahi ( 1767 - 1849 ).

Une confrérie de caractère Saharien "La Alaouya" est aussi répandue en Tunisie. Elle remonte à Sidi Bou Ali, de la ville de Nefta, au Djerid, ( Sud Ouest Tunisien ).

Elle adapte les instruments de percussion, déjà cités, avec un autre instrument comme sous le nom de " GUINDONA "; Il est joué à l'aide de

2 baguettes et produit un son fort et aigu.

Toutes ces confréries avaient des annexes telles que la Manoubia, Sidi Ali El Hattab, Sidi Fathallah... Elles utilisent le chant de l'une ou l'autre des confréries que je viens de citer.

Je ne voudrais pas encombrer cet article, par des informations purement historiques et qui n'ont pas un caractère spécial.

Après l'indépendance, le Ministère des Affaires Culturelles, a encouragé la reprise de la partie artistique de ces confréries. Un Concours est organisé chaque année dans les Gouvernorats puis dans le cadre National à l'occasion du Moulded (Anniversaire de la naissance du Prophète), dans la ville Sainte de Tunisie : Kairouan ; à ce Concours, participent les récitants du Coran, et des ensembles de Soulamya, Mouldya et Issaouya.